

**En cas d'incendie appeler le P.C.de Sécurité**

**INCENDIE : postes : 20.22 ou 20.23**

(le 01.42.86.20.22 ou 20.23 depuis un téléphone cellulaire)

**En cas d'accident corporel appeler l'INFIRMERIE**

**poste : 20.14**

(le 01.42.86.20.14 depuis un téléphone cellulaire)

de : 9H-17H les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

9H-13H30 le mercredi. (pas d'Infirmière pendant les vacances scolaires)

- ◆ **Préciser** ↗ votre nom,
- ◆ **Donner** ↗ le numéro de téléphone  
↗ le lieu de l'accident ou de l'incendie en précisant l'étage, le n° de la porte avec la lettre,
- ◆ **Ne raccrocher pas le premier,**
- ◆ **Envoyer si possible une personne à l'accueil pour guider les secours.**

En dernier recours les NUMÉROS D'URGENCE : S.A.M.U : ☎ 15,

☎ 112 (Numéro téléphone portable)

2013



## Consignes : Évacuation incendie

### ◆ Pour tous :

- **En cas d'alarme sonore:**
  - Arrêter toute activité ( cours, manipulation),
  - Prendre ses affaires personnelles et sortir dans le calme,
  - Descendre par l'escalier le plus proche,  
(ne pas prendre les ascenseurs, même s'ils fonctionnent, ils sont réservés aux pompiers!),
  - **Mettre en sécurité et signaler** au 01.42.86.20.22 ou 20.23 la présence de **personne à mobilité réduite** (les pompiers viendront la chercher),
  - Suivre les indications des guides d'évacuation (**brassards jaunes**), rez de chaussée
  - Ne jamais retourner en arrière.
- **Se regrouper au plus près :**
  - sur le trottoir de la rue Jacob
  - sur le trottoir de la rue des Saints-Pères  
(ne pas rester trop près des murs en cas de feu pouvant faire exploser des fenêtres)
- **Ne réintégrer les locaux qu'après autorisation.**